



Marché de Noël d'Hellemmes 2026

Dossier de candidature exposant

Occupation temporaire du domaine public

Dossier de candidature à retourner

avant le 25 septembre 2026

Délai de rigueur,

A l'attention de :

Monsieur le Maire

« Candidature au Marché de Noël 2026 »

Direction Culture, Sport et Vie Associative

Mairie Hellemmes

155 rue Roger Salengro

59260 HELLEMES

culturesport@mairie-hellemmes.fr

La Ville d'Hellemmes (ci-après l'organisateur) organisera un Marché de Noël du vendredi 4 décembre 2026 au dimanche 6 décembre 2026.

Celui-ci se déroulera dans le parc François Mitterrand où seront installés 20 chalets.

Toutefois, ce périmètre pourrait évoluer en fonction des impératifs liés à l'organisation de la manifestation ou pour des raisons d'ordre public.

Le présent appel à candidature est établi conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et définit les conditions générales d'attribution des titres d'occupation du domaine public délivrés par la Ville d'Hellemmes dans le cadre de son Marché de Noël 2026.

Les horaires d'ouverture au public du marché de Noël seront :

- Vendredi 4 décembre : 17h à 21h
- Samedi 5 décembre : 11h à 19h
- Dimanche 6 décembre : 11h à 17h

La Ville d'Hellemmes proposera aux artisans, commerçants sédentaires ou non, artistes, producteurs, associations, restaurateurs, pouvant justifier de documents réglementaires permettant l'exercice d'une activité, l'occupation d'un chalet dans le parc François Mitterrand. Aucun emplacement de stationnement ne sera accepté à proximité directe du chalet pendant l'ouverture du Marché de Noël.

Les chalets seront de dimension 3x2m. Tous identiques, les chalets seront en bois avec une porte fermant à clé. Ils disposeront d'un éclairage, d'une tablette de présentation, et d'un mobilier standard (tables et chaises).

L'équipement électrique sera d'une puissance électrique maximale par chalet jusqu'à 6 KW.

Un gardiennage (sous réserve de la validation des mesures de sécurité proposées par la Ville d'Hellemmes à la préfecture) sera présent sur le Marché de Noël :

- Entre 20h ou 21h jusqu'à 8h du matin par un vigile d'une société spécialisée

- Entre 8h et l'ouverture au public par la police municipale qui effectuera de nombreuses rondes

Pendant les heures d'ouverture, un vigile et des agents des services municipaux contrôleront les entrées et sorties.

L'emplacement et le prêt du matériel sont gratuits. Les frais de gardiennage sont pris en charge par la commune.

La participation au Marché de Noël impliquera l'acceptation du règlement intérieur et de toutes les dispositions nouvelles qui pourraient être imposées selon les circonstances. En cas de non-respect de ces clauses, l'organisateur se réservera le droit d'expulser l'exposant qui contreviendrait au règlement, après une mise en demeure restée sans suite. L'emplacement concédé à l'occupant concerne une parcelle du domaine public et, de ce fait, l'autorisation de l'occuper ne peut avoir qu'un caractère précaire et révocable.

Les candidats retenus s'engageront à être présents sur le marché durant la totalité des jours et aux horaires d'ouverture prévus par la Ville d'Hellemmes. Les candidats s'engagent également à décorer le chalet qui leur est attribué afin qu'il s'intègre aux thématiques des festivités de fin d'année.

Les candidats présenteront un dossier complet à l'organisateur avant le 25 septembre 2026 inclus.

Les dossiers de candidature devront être les plus étayés possibles (photos, description et tarif, ...) afin de permettre une bonne évaluation de l'activité proposée et des produits mis à la vente. Il devra être envoyé par mail à l'adresse **culturesport@mairie-hellemmes.fr** ou par voie postale à l'attention de Monsieur le Maire, Direction Culture, Sport et Vie Associative « Candidature au Marché de Noël 2026 », service événementiel – Mairie Hellemmes, 155 rue Roger Salengro, 59260 Hellemmes.

Toutefois, compléter ou retourner un dossier de candidature ne constitue pas une inscription au Marché de Noël, mais une proposition de participation.

Une commission de sélection se réunira afin d'examiner les candidatures, notamment les propositions d'articles et de produits qui seront mis en vente, et de choisir les exposants, ainsi que leur emplacement. A l'issue de cette commission une acceptation ou un refus sera adressé aux candidats au plus tard le 10 novembre 2026.

Les critères de sélection des candidats seront les suivants :

- La qualité, variété et originalité des produits proposés,
- Leur authenticité,
- La présentation soignée, festive, de qualité et en cohérence avec l'esprit de Noël des objets ou produits (mise en scène, décoration intérieure du chalet) selon les éléments fournis dans le dossier de candidature
- La prise en compte des dimensions environnementales et éthiques conformément aux orientations municipales sur les Transitions (produits locaux, zéro déchet, produits recyclés)
- Le lieu d'exercice de l'activité ou l'adresse du siège social de l'exposant
- La complétude de leur dossier : tout dossier incomplet ne sera pas étudié

La sélection des candidats prendra en compte la diversité, ainsi que l'équilibre des produits.

Les candidats devront impérativement proposer à la vente des œuvres, articles, produits en rapport avec l'esprit des fêtes de fin d'année et/ou mettant en valeur leur savoir-faire.

L'exposant proposera à la vente les produits renseignés dans le présent dossier. Tout ajout de produits devra faire l'objet d'une demande de validation adressée à Monsieur le Maire de la Ville d'Hellemmes. A défaut, la ville pourra interdire la vente de produits non validés par la personne publique.

Les candidats retenus devront mettre en place sur le chalet attribué temporairement par la Ville d'Hellemmes leur propre activité et en assurer le fonctionnement.

Les candidats retenus devront obtenir les autorisations nécessaires et, le cas échéant, veiller au respect des règles applicables en matière de débit de boissons et/ou en lien avec leur propre activité, en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité.

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

CANDIDATURE EN QUALITE DE : (cocher la case correspondante)

- ☐ Artisan ☐ Producteur ☐ Artiste libre ☐ Revendeur ☐ Association
- ☐ Autre (préciser)

Nom du magasin, de l'atelier ou de l'association :

.....

 Site internet et/ou réseaux sociaux :

.....

IDENTIFICATION DU CANDIDAT :

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Société (cocher la case correspondante)

Nom : Prénom :

Nom du magasin ou de l'atelier :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

 Téléphone portable (actif pendant la manifestation) :

.....
@ email :

Adresse professionnelle (si différente) :

.....

Code Postal : Ville :

 Téléphone portable :

@ email (obligatoire car l'arrêté municipal sera envoyé par mail) :

.....

BESOINS MATERIEL DU CANDIDAT :

☐ Table :

☐ Chaise :

☐ Grille d'exposition :

☐ Autre :

(Sous réserve de disponibilité au sein du service logistique)

Merci de joindre **IMPÉRATIVEMENT** à votre dossier les documents suivants :

- Artiste libre : certificat délivré par le Centre des impôts attestant de votre régularité auprès de l'administration fiscale valable pour 2026 et datant de moins de 6 mois
- Artisan : attestation d'inscription au registre de la Chambre des métiers et de l'Artisanat
- Commerçant : n° RC ou RCS (joindre un K-bis), carte de commerçant non sédentaire
- Producteur : photocopie certifiée conforme de la carte d'affiliation à la MSA Mutualité sociale agricole
- Association : une copie de la déclaration au Journal Officiel

- Autres : certificat URSSAF, daté de moins de 6 mois, formulaire INSEE

Pour tous les candidats :

- La grille tarifaire des produits proposés à la vente
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité du candidat
- Une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle pendant la période du Marché de Noël
- Des photographies des produits proposés

PARTIE RENDUE ANONYME POUR LE PASSAGE EN COMMISSION DE SELECTION

Veuillez cocher les cases correspondant aux produits mis à la vente :

(En cas de produits multiples, merci de numéroté les catégories par ordre d'importance)

- ☐ Vente d'alcool (détailler l'activité : bouteilles, au verre etc.) :
- ☐ Alimentaire (merci de préciser) :
- ☐ Bougies - senteurs
- ☐ Photos- BD-Peinture
- ☐ Bijoux
- ☐ Textile - accessoires
- ☐ Décoration-arts de la table
- ☐ Jouets
- ☐ Collectif
- ☐ Autre (merci de préciser) :

La commission de sélection classera chaque candidat dans une catégorie déterminée le jour de la commission.

Présentation détaillée de l'activité et/ou de la société :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Produits ou articles issus de votre propre production artisanale :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Produits ou articles issus de commerce d'artisanat qui ne relèvent pas de votre production :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Produits ou articles issus de commerce industriel :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Procédés de fabrication :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Complément d'information : (Animation éventuellement proposée)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

La prise en compte des dimensions environnementales et éthiques conformément aux orientations municipales sur les transitions (produits locaux, zéro déchet, produits recyclés...) :

.....

.....

.....

.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis dans mon dossier de candidature.

Je déclare avoir pris connaissance des modalités d'attribution des chalets, du règlement intérieur du Marché de Noël et m'engage sur l'honneur à les respecter en tous points.

Je déclare avoir fourni..... (indiquer le nombre) photographies en annexe du présent dossier à l'appui de ma candidature.

Fait à, le.....

Signature

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'étude de votre demande. Les destinataires des informations sont : les services Animation, Développement Economique, et Urbanisme de la Ville de Lomme. Conformément à la loi « Informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service Développement Economique à l'adresse suivante : developpement.economique@mairie-lomme.fr »